

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 14 mars 2024 fixant le nombre de places offertes au titre de l'année 2024 au concours externe pour le recrutement d'officiers de port adjoints (lieutenants de port)

NOR : TREK2333939A

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 14 mars 2024, le nombre total de places offertes, au titre de l'année 2024, au concours externe pour le recrutement d'officiers de port adjoints (lieutenants de port) est fixé à 22.